



## REALISEZ UN PROJET EDUCATIF DANS LES MONTS D'ARDECHE



### LES COUPS DE POUSSE DU PARC « Soutien aux projets éducatifs 2022/2023 »

Le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur 228 000 ha entre Ardèche et Haute-Loire. Classé à l'UNESCO au titre du label mondial Géoparc avec plus de 50 sites volcaniques, c'est un territoire rural à l'extraordinaire diversité paysagère, agricole et patrimoniale qui témoigne d'une alliance de longue date entre les êtres humains et la Nature. Articulées autour de missions thématiques, les actions du Parc veillent à préserver cet équilibre fragile tout en accompagnant le développement du territoire et en pensant les transformations de demain à l'aune de la transition écologique, énergétique, sociale, ...

Le projet d'éducation au territoire du Parc a pour objectif d'accompagner les jeunes dans le cadre scolaire et extra-scolaire à prendre conscience du territoire sur lequel ils vivent et dont ils sont acteurs, et à mieux comprendre les grands enjeux écologiques et sociétaux qui s'y jouent. L'urgence écologique et climatique a été inscrite en 2019 dans la loi française. La crise sanitaire et sociale mondiale due à la COVID 19 a exacerbé la conscience de l'équilibre fragile qui régit nos relations aux autres espèces vivantes et à notre planète pour que celle-ci reste viable. Si ces transformations

nécessitent un engagement fort à des échelles territoriales supérieures, chacun peut néanmoins agir localement pour penser et construire le monde de demain. Alors, à vos imaginaires !

**5 grandes thématiques** représentatives de l'action du Parc sur les Monts d'Ardèche sont proposées comme cadre d'élaboration de projets éducatifs.

### **POURQUOI CET APPEL A PROJETS ?**

Ce dispositif est **un outil de soutien et d'accompagnement** pour les établissements accueillant des enfants des Monts d'Ardèche afin de les aider à la mise en œuvre de projets d'éducation au territoire.

### **POUR QUI ?**

Pour tous les enfants des Monts d'Ardèche **de la maternelle au lycée** et même pour les post Bac.

Vous êtes :

- > Enseignant d'un établissement scolaire public ou privé.
- > Animateur de centre de loisirs ou de centre de vacances.
- > Éducateur dans une structure d'accueil spécialisé.
- > Responsable de l'organisation du temps périscolaire.

### **POUR QUOI FAIRE ?**

- > Découvrir son lieu de vie et encourager la découverte du « dehors » sur le territoire des Monts d'Ardèche,
- > Mettre en œuvre une action éducative concrète,
- > Aborder les enjeux des thématiques développées par le Parc dans ses actions sur le territoire,
- > Croiser les regards par l'intervention d'acteurs extérieurs et la compréhension des enjeux de la transition
- > Découvrir des sites emblématiques du territoire du Parc en lien avec la thématique abordée
- > Penser, imaginer, créer, agir

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il pourra être proposé que les projets retenus pour l'année scolaire 2022/2023 soient organisés différemment afin de répondre à de nouvelles mesures tout en privilégiant le rapport des jeunes à la découverte de l'environnement des patrimoines, l'apport culturel.

### **LES THEMATIQUES**

5 grandes thématiques au choix, qui peuvent être abordées en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptées par les Nations Unies et qui fixent les grands enjeux planétaires à mettre en œuvre d'ici 2030.



### L'agriculture et l'alimentation

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche accompagne le développement d'une agriculture de territoire : diversifiée, respectueuse de l'environnement, dont les productions s'appuient sur les ressources et les patrimoines locaux. Elle répond aux besoins des citoyens et des consommateurs. Les projets accompagnés viseront à sensibiliser aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sur les Monts d'Ardèche. Des ressources utilisées (terres, eau, pentes, châtaignes, milieux pastoraux), aux adaptations nécessaires à entrevoir pour produire demain (face aux dérèglements climatiques, ou à la raréfaction du foncier), les projets accompagnés permettront de découvrir, de la "fourche à la fourchette", les richesses du métier d'agriculteur.

Liens possibles à faire avec les ODD\* (suggestion) : n°2 « Faim zéro » ; n°3 « Bonne santé et bien-être » ; n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

### La biodiversité de proximité et des grands espaces naturels

La préservation de la biodiversité est une priorité du Parc qui se mobilise pour connaître, préserver et valoriser la faune, la flore et les espaces naturels. En 2022, la thématique « Biodiversité » des Coups de pousse éducatifs se décline en deux volets pouvant être choisis séparément ou de manière complémentaire :

1. La biodiversité des grands milieux naturels : dans ces cœurs de nature, les forêts anciennes, les tourbières, les rivières... vivent des espèces rares et menacées. Le Parc propose aux enfants de découvrir ces « biotrésors » et les actions permettant de les protéger.

2. La biodiversité de proximité : nos villages, nos hameaux, nos jardins... abritent des espèces autrefois communes qui sont aujourd'hui menacées, comme les moineaux, les hirondelles, les

abeilles, les papillons... Le Parc propose de sensibiliser les enfants à cet enjeu et de leur permettre de réaliser des actions simples pour aider ces espèces.

*En complément, le Parc propose un partenariat possible avec Format, structure dédiée à culture chorégraphique, dans le cadre d'un projet intitulé « Oiseau en danse ».*

Liens possibles à faire avec les ODD\* (suggestion) : n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

### **La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO**

Sur le territoire du Parc, rien ne manque pour une approche complète de la géologie. Toutes les ères y sont représentées depuis plus de 550 millions d'années. Cette géologie est le socle même de notre territoire, qui comme un livre ouvert, raconte son histoire.

L'objectif de ce thème est de découvrir les trésors enfouis depuis très longtemps comme par exemple, ces grands animaux qui habitaient notre territoire avant nous que l'on appelle les dinosaures. En exclusivité, cet été, l'exposition à la Maison du Parc sera consacrée à ces grands « **Disparus** ». Une aventure à venir et à ne pas manquer ...

Liens possibles à faire avec les ODD\* (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°7 « Energie propre et d'un coup abordable » ; n°9 « Industries, innovation et infrastructures » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

### **L'art contemporain et la découverte du parcours artistique Le Partage des eaux**

Le Parc des Monts d'Ardèche a créé un parcours artistique sur la Montagne ardéchoise : 7 œuvres exceptionnelles et des Mires paysagères sont à découvrir le long d'une ligne géographique qui sépare les bassins versants atlantique et méditerranéen et explique la formation des reliefs. La découverte de ces œuvres (1 ou 2 sur une journée, en car ou en randonnée) se fait de manière sensible et transdisciplinaire, en relation étroite avec celle des sites (géologique, agricole, forestier, thermal, monastique...) et des milieux qui les accueillent. Les arts visuels peuvent ainsi y être associés à de nombreuses matières (histoire-géographie, sciences et vie de la terre, éducation physique et sportive, français, ...). Interventions en classe et visite sur la ligne de partage des eaux peuvent s'enrichir de la rencontre avec un.e artiste en résidence sur le territoire. L'objectif est de découvrir et expérimenter la démarche des artistes qui interviennent dans le paysage en ayant à cœur de le faire découvrir sous un autre point de vue, tout en n'interférant pas sur la vie du site et son écosystème.

Liens possibles à faire avec les ODD\* (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°9 « Industrie, innovation et infrastructure » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

\* Les ODD (Objectifs de Développement Durable) ont été définis par l'Organisation des Nations Unies et adoptés par 197 nations. Au nombre de 17, ils fixent les enjeux majeurs pour notre planète auxquels il faut répondre d'ici 2030.

## La Transition : Chez nous, on agit pour la planète

Penseurs et scientifiques nous alertent sur l'état de la planète et nous incitent à agir maintenant pour tenter d'y remédier. Dès aujourd'hui de nouvelles façons de vivre, de se nourrir, d'utiliser les ressources, de se déplacer,... peuvent émerger pour rendre nos modes de vie plus sobres et plus respectueux de la planète. Comment sensibiliser les jeunes sans les effrayer ? Comment les accompagner à agir concrètement au sein de leur communauté ? Ce Coup de pousse les incite à partir d'un constat : Dans quel monde je vis ? Pour arriver à une mise en projet : Dans quel monde je veux vivre ? Pensé en 4 modules d'interventions thématiques qui partent de situations concrètes de la vie des enfants, il se propose de les aider à interroger leur rapport à l'Alimentation / l'Energie / la Relation au vivant / La planète (attention, ça chauffe) pour décider d'un axe d'action : « Notre projet : récit, imaginaire, action ! » Ce coup de pousse s'adresse en priorité aux écoles primaires, qui peuvent déjà être engagées dans un projet de transition. Il peut cependant être réfléchi en relation avec les Collèges inscrits dans le programme « Mon collègue s'engage ». Dans la mesure du possible, les interventions seront organisées en partie à l'extérieur Des séances en autonomie entre ces étapes sont fortement préconisées.

## COMMENT CONSTRUIRE SON PROJET ?

- Chaque Coup de pousse thématique doit comprendre au minimum 2 1/2 journées d'intervention auprès des jeunes par des partenaires éducatifs (idéalement organisées en extérieur à proximité de l'école), 1 journée de visite sur un site (site naturel, ferme, œuvre du Partage des eaux, maison thématique du Parc, ...).
- Des séances en autonomie à proximité de l'école entre ces étapes sont fortement préconisées.

**A NOTER POUR TOUS :** La date limite de préinscription aux Coups de pousse éducatifs est fixée **au vendredi 27 mai 2022 à 18h00, dernier délai.**

Une Rencontre avec les chargés de missions du Parc et les partenaires éducatifs concernés pour vous aider à construire votre projet est prévue sur une ½ journée.

**Les date sont d'ores et déjà fixées (le mercredi 1er juin :** « L'art contemporain et la découverte du parcours artistique le Partage des Eaux » et « La Transition : Chez nous, on agit pour la planète » & **le mercredi 8 juin :** « L'agriculture et l'alimentation », « La biodiversité de proximité et des grands espaces naturels » et « La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO ».

**Les réunions se tiendront à 14h30 à la Maison du Parc à Jaujac.**

Afin de vous accompagner dans l'élaboration de votre projet, le Parc met à votre disposition :

- Les chargés de missions éducation au territoire et le professeur relais en tant qu'interlocuteurs privilégiés
- Une aide financière de **750 €** par projet retenu. Cette aide correspond à la prise en charge de la rémunération des partenaires éducatifs pour 2 ½ journées d'intervention et l'accompagnement lors de la visite de site. Elle doit représenter **un maximum de 80 % du budget total du projet**). Le bus nécessaire à la sortie reste ainsi à la charge de l'établissement. Pour le Coup de pousse « Chez nous, on agit pour la planète », l'aide du Parc permettra la prise en charge des intervenants de 4 séances thématiques.
- De nombreuses ressources sur le site Internet du Parc pour enrichir d'avantage votre projet

## QUAND REpondre ?

Dépôt de la fiche de Pré-inscription au plus tard le **27 mai à 18h00 sur le formulaire en ligne.**

Les Coups de pousse sont menés en partenariat avec la DSDEN 07, l'Académie de Grenoble et la DDCSPP 07.

Le dépôt des dossiers administratifs se fera dans une seconde phase :

- pour les collèges, date limite du 11/04/2022 (calendrier Dossier Commun)
- pour les primaires, les lycées et les centres d'accueil collectif, **date limite le 24 juin 2022** (calendrier Dossier Unique).

**Attention, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré doivent informer leur IEN de leur inscription à ce projet dans le cadre du dossier unique.**

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Nous sommes là pour vous aider en répondant directement à vos questions ou en vous dirigeant vers la bonne personne à contacter au Parc :

[accueil@pnrma.fr](mailto:accueil@pnrma.fr)

04 75 36 38 60

